



UMIFRE-TUNIS - Institut de recherche sur le Maghreb contemporain

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une entité de recherche. UMIFRE-TUNIS - Institut de recherche sur le Maghreb contemporain. 2014, Centre national de la recherche scientifique - CNRS. hceres-02033533

HAL Id: hceres-02033533

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02033533>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Unités de recherche

Évaluation de l'AERES sur l'unité :

Institut de Recherche sur le Maghreb Contemporain

IRMC

sous tutelle des

établissements et organismes :

Centre National de la Recherche Scientifique - CNRS

Ministère des Affaires Étrangères et Européennes -

MAEE



Juin 2014



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Unités de recherche

*Pour l'AERES, en vertu du décret du 3
novembre 2006¹,*

- M. Didier HOUSSIN, président
- M. Pierre GLAUDES, directeur de la section
des unités de recherche

Au nom du comité d'experts,

- M. Michel PERALDI, président du
comité

¹ Le président de l'AERES « signe [...], les rapports d'évaluation, [...] contresignés pour chaque section par le directeur concerné » (Article 9, alinea 3 du décret n°2006-1334 du 3 novembre 2006, modifié).



Rapport d'évaluation

Ce rapport est le résultat de l'évaluation du comité d'experts dont la composition est précisée ci-dessous.

Les appréciations qu'il contient sont l'expression de la délibération indépendante et collégiale de ce comité.

| | |
|---|---|
| Nom de l'unité : | Institut de Recherche sur le Maghreb Contemporain |
| Acronyme de l'unité : | IRMC |
| Label demandé : | USR (UMIFRE) |
| N° actuel : | USR 3077 |
| Nom du directeur (2013-2014) : | M ^{me} Karima DIRECHE |
| Nom du porteur de projet (2015-2019) : | M ^{me} Karima DIRECHE |

Membres du comité d'experts

| | |
|-------------|--|
| Président : | M. Michel PERALDI, CNRS |
| Experts : | M ^{me} Florence BOYER, IRD (représentante du CoNRS) |
| | M. KAMEL CHACHOUA, CNRS |
| | M ^{me} Yolande COHEN, Université du Québec à Montréal, UQAM, Canada |
| | M. Abderrahmane MOUSSAOUI, Université Lyon 2 Lumière |
| | M. Rodolphe DEFIOLLE (représentant du CoNRS) |

Délégué scientifique représentant de l'AERES :

M. Armand STRUBEL

Représentant(s) des établissements et organismes tutelles de l'unité :

M^{me} Diane BRAMI, CNRS

M^{me} Sylvie BALLETT, MAEE



1 • Introduction

Historique et localisation géographique de l'unité

L'Institut de Recherche sur le Maghreb Contemporain (IRMC) est un centre en sciences humaines et sociales, à vocation régionale (Tunisie, Algérie, Maroc) basé à Tunis. Faisant partie des 27 IFRE (Instituts Français à l'Étranger), il a été créé en 1992. Sous la tutelle du MAEE, et conjointement depuis 2000 du MESR, il constitue une unité mixte - Unité de Service et de Recherches - du CNRS ; le pilotage est assuré par un conseil scientifique et un comité de suivi franco-tunisien. Le domaine de recherches est celui des sciences sociales et humaines en Tunisie, avec une extension au Maghreb entier, et un intérêt particulier pour l'Algérie et la Lybie. Les champs disciplinaires concernés sont l'anthropologie, la sociologie, le droit, la science politique, l'urbanisme, la géographie et l'histoire.

Équipe de direction

Une directrice : M^{me} Karima DIRECHE

Nomenclature AERES

SHS_2, SHS_3, SHS_6

Effectifs de l'unité

| Effectifs de l'unité | Nombre au 30/06/2013 | Nombre au 01/01/2015 |
|--|----------------------|----------------------|
| N1 : Enseignants-chercheurs titulaires et assimilés | 2 | 2 |
| N2 : Chercheurs des EPST ou EPIC titulaires et assimilés | 2 | 2 |
| N3 : Autres personnels titulaires (n'ayant pas d'obligation de recherche) | | |
| N4 : Autres enseignants-chercheurs (PREM, ECC, etc.) | 2 | 2 |
| N5 : Autres chercheurs des EPST ou EPIC (DREM, Post-doctorants, visiteurs etc.) | | |
| N6 : Autres personnels contractuels (n'ayant pas d'obligation de recherche) | 16 | 16 |
| TOTAL N1 à N6 | 22 | 22 |



| Effectifs de l'unité | Nombre au 30/06/2013 | Nombre au 01/01/2015 |
|---|----------------------|----------------------|
| Doctorants | 3 | |
| Thèses soutenues | 4 | |
| Post-doctorants ayant passé au moins 12 mois dans l'unité | 2 | |
| Nombre d'HDR soutenues | | |
| Personnes habilitées à diriger des recherches ou assimilées | | |

2 • Appréciation sur l'unité

Avis global sur l'unité

Le comité d'experts prend acte du cumul de difficultés que l'unité rencontre, face à une conjoncture et un environnement troublés, et à des injonctions multiples, qui font de la gestion et de la « gouvernance » de l'unité un exercice bien plus complexe qu'à l'ordinaire, parce qu'il ne se limite pas à la seule activité scientifique d'un laboratoire.

Dans ce contexte, le comité d'experts tient à souligner que les choix opérés par la nouvelle direction semblent assurer un bon équilibre entre les possibles dans son environnement politique, scientifique et social. Il faudra néanmoins s'assurer de la cohérence des ambitions des moyens qui, en l'état actuel du projet de l'unité ne sont pas totalement garantis.

Points forts et possibilités liées au contexte

La direction prend l'initiative de promouvoir le bilinguisme arabe et français à l'intérieur de l'unité, en renforçant la double information dans son site web, en prévoyant un programme de traductions croisées de textes fondamentaux en sciences sociales et en orchestrant l'enseignement de l'arabe dédié aux chercheurs et étudiants exclusivement francophones de l'unité.

L'unité bénéficie d'une organisation technique volontaire, efficace, responsable, très professionnelle et compétente, dans une ambiance de travail qui semble détendue, solidaire et pertinente, capable d'assurer les différentes tâches techniques et gestionnaires que l'unité assure, notamment l'accueil du public et l'encadrement des étudiants.

Au plan scientifique également, l'unité se caractérise par une atmosphère détendue, une solidarité active des chercheurs, étudiants, techniciens, un cadre collectif réel et pertinent.

Le soutien des deux tutelles, CNRS et MAEE, particularité de l'unité, au projet de la direction est un élément fort de stabilité et de développement de l'unité, même si l'ensemble des moyens nécessaires à la concrétisation des projets ne semblent pas encore réunis.

Points faibles et risques liés au contexte

La compétence territoriale et régionale de l'unité sur le Maghreb et son tropisme vers l'Algérie et la Lybie, constituent un facteur de fragilité et de dispersion, dans un contexte caractérisé par une grande instabilité politique, des contrastes économiques, culturels et sociaux très affirmés, enfin des organisations et institutions de recherche et d'enseignement locales et internationales, françaises comprises, plus facilement concurrentielles que synergiques.

Dans un contexte de réduction budgétaire forte, la multiplication des activités de représentation et d'animation scientifiques (séminaires, conférences, colloques), dans un environnement où la sollicitation médiatique

et diplomatique est forte, retentit négativement sur l'organisation des « fondamentaux » de l'activité scientifique (recueil de données, collectes de terrain, enquêtes).

L'unité pratique une politique de publication volontariste et affranchie d'instances d'évaluation externe (comité scientifique, comité de rédaction), mais aussi de multiplication des supports, qui mobilise une grande part du travail de publication des chercheurs affectés à l'unité, au détriment d'une réelle visibilité scientifique des activités et des chercheurs de l'unité.

Recommandations

Il relève de la compétence des tutelles, MAEE et CNRS, d'organiser au plus tôt, une véritable réflexion – en envisageant une éventuelle réforme – de l'inscription territoriale de l'unité et du centrage régional qui lui a été affecté. Institut de Recherche sur le Maghreb Contemporain, l'IRMC a, de fait, beaucoup de mal à organiser ses compétences, à mobiliser des réseaux et à mettre en place l'étude comparative des systèmes politiques et des sociétés à l'échelle régionale qui lui a été assignée. Cette difficulté, indépendante des volontés et projets portés par les différentes directions, place l'unité en porte-à-faux, dans son environnement scientifique et intellectuel local, dans ses relations avec les autres unités internationales, notamment régionales, dans ses relations aux institutions, équipes, chercheurs spécialisés sur la région, et bien sûr avec les partenaires régionaux, algériens, marocains, lybiens potentiels ou réels. Cette réflexion institutionnelle sur le statut de l'unité doit bien évidemment se faire en association étroite avec la direction de l'unité, mais également en concertation avec les autres unités internationales de la région Maghreb, Machrek.

Le comité d'experts comprend que dans le contexte et l'environnement politique et social régional, marqué par de grands bouleversements politiques et des processus de transformation affectant profondément la région où s'ancre le travail de l'unité, il était difficile aux chercheurs et programmes en cours d'ignorer ces transformations. Un recentrage important des programmes a été opéré, plaçant le changement politique et social au cœur des activités de l'unité ; ce bouleversement est à souligner, et il convient de le saluer pour ce qu'il témoigne de souplesse et de capacité d'adaptation des chercheurs, doctorants, étudiants, de l'unité. Il importe cependant d'alerter les membres de l'unité sur le fait que, couplé à une politique centrée sur l'organisation d'événements et de publications « maison », ce recentrage peut conduire à négliger les thèmes et champs d'une activité scientifique moins tributaire de l'actualité, mais plus à même d'apporter des connaissances sur les sociétés locales et leur fonctionnement « régulier ». La pression et la tentation de l'actualité étaient fortes, mais commencent à se modérer. Il serait bon, par conséquent, que l'unité soit vigilante dans la reconduction des programmes initiés sous la pression des bouleversements politiques, et veille à laisser place à des interrogations de fond comme aux disciplines qui les portent.

Sans préjuger de la qualité des publications, très nombreuses, produites par l'unité ces dernières années, le comité d'experts recommande à la direction de l'unité et aux chercheurs associés, de veiller plus fermement à assurer la visibilité et la notoriété de leurs travaux dans les supports nationaux et internationaux.

3 • Appréciations détaillées

Appréciation sur la production et la qualité scientifiques

Le dossier présenté fait état d'un nombre important de conférences, colloques et publications produites (le dossier fait état de 42 « manifestations scientifiques », terme qui recouvre aussi bien des conférences, des séminaires, des journées d'étude et des colloques et de 19 publications chez l'Harmattan) par les chercheurs de l'unité dans chacun des axes de recherche, ainsi que d'une activité intense d'encadrement des doctorants au sein d'écoles doctorales où les chercheurs sont très actifs. Toutefois, pour une raison qui ne fut pas élucidée au cours de l'examen, ne semblent y figurer que les publications et productions scientifiques internes à l'IRMC, que ce soit sous forme de publication des actes de colloque ou de conférences, aux éditions IRMC, Karthala et l'Harmattan, à l'exception de deux ouvrages publiés aux éditions de l'Aube et des Presses de l'Université de Tours. Sans présumer de la qualité de ces publications, qui reflète bien l'état des travaux en cours, il est apparu après une enquête sur la production scientifique des chercheurs de l'IRMC sur internet, que toute leur production ne figure pas dans le rapport qui a été présenté au comité d'experts. Néanmoins, s'il est important de publier les actes de colloque, l'activité scientifique de l'IRMC ne peut s'y restreindre. Le comité d'experts a donc souligné la nécessité de publier des articles dans des revues scientifiques référencées pour faire mieux connaître leurs travaux aux spécialistes de leurs champs respectifs. C'est également une bonne façon d'associer les jeunes chercheurs au travail de rédaction d'articles et d'insertion dans les réseaux scientifiques.

En ce qui concerne la programmation de la recherche pour les prochaines années, elle semble épouser les lignes de force et l'expertise des chercheurs présents à l'IRMC et doit faire prochainement l'objet de demandes de soutien à l'ERC, l'ANR, ... Outre l'importance des réseaux de chercheurs spécialisés dans différents pays, ces organismes prennent souvent en compte la publication d'articles scientifiques désormais considérés comme aussi importants sinon plus que les ouvrages et beaucoup plus que les ouvrages collectifs, ce qui confirme la nécessité de réorienter les publications en ce sens.

Aussi, les stratégies éditoriales annoncées par la direction apparaissent-elles bienvenues (rupture du contrat avec l'Harmattan par exemple, et diminution des publications d'actes de colloques), sans toutefois que le comité d'experts soit convaincu qu'un tournant décisif soit pris à cette occasion. On remarque par exemple que le choix de publier aux Éditions Karthala ou Rive Neuve risque d'aboutir à des résultats semblables, car elles ne sont pas mieux diffusées et considérées par les organismes subventionnaires.

On ne saurait assez insister sur l'importance de publier des articles dans des revues scientifiques reconnues et qui permettraient ainsi de procéder à des traductions en arabe et en français des productions des chercheurs qui seraient rapidement disponibles aux spécialistes. Il fut aussi suggéré au cours de l'examen du dossier que le recours aux blogs et à la diffusion des résultats de recherche en ligne par les chercheurs et les doctorants assurerait une présence constante et renouvelée de l'IRMC dans ses champs de compétence et d'expertise.

Concernant la politique éditoriale, le comité d'experts ne peut qu'approuver la directrice qui avait annoncée (lors de l'échange en vidéoconférence) la suspension du contrat d'édition avec les éditions *L'Harmattan* et sa volonté d'entreprendre des projets de coéditions avec des institutions locales (Libye, Algérie, Tunisie). Le comité d'experts salue aussi le projet de publication électronique et l'abandon de l'édition papier de la revue *Le Maghreb et les sciences sociales*.

Le comité d'experts a cependant du mal à comprendre le doublement du nombre des séminaires, journées d'études et colloques, d'année en année, entre 2008 et 2011 en particulier (19 en 2008, 35 en 2009, 66 en 2010). Il est souhaitable que l'unité réduise le nombre de ces colloques et séminaires ainsi que celui des ouvrages collectifs au profit d'ouvrages d'auteurs. En effet, sur 29 ouvrages publiés entre 2009 et 2013, 20 sont des ouvrages collectifs (à vrai dire, des actes de colloques).

Appréciation sur le rayonnement et l'attractivité académiques

L'IRMC tente de répondre à sa vocation maghrébine dans un contexte des plus difficiles. Malgré le soutien du SCAC à Alger, ses relations avec l'Algérie se résument à l'accueil de quelques doctorants et chercheurs. Il serait souhaitable que l'IRMC développe plutôt des programmes bilatéraux avec des centres de recherche et les universités pour tenter d'établir une coopération fructueuse et pérenne. Les relations avec les Libyens sont totalement inexistantes ; et il serait judicieux de susciter des recherches sur un terrain devenu encore plus opaque depuis les soulèvements de 2011.



La bibliothèque, avec son fonds de 30 000 ouvrages, attire régulièrement des lecteurs. Cependant, la salle de lecture ne recevant pas plus de 30 lecteurs, les services potentiels que peut rendre cette bibliothèque aux étudiants et chercheurs Tunisiens se trouvent drastiquement limités. Des possibilités d'amélioration sont espérées avec des locaux de l'Institut de France. Il conviendrait alors de penser à développer son fonds en arabe en le renforçant notamment par les traductions d'ouvrages de théorie et de méthode.

Cela va dans le sens des efforts déployés par l'équipe de direction et la politique d'arabisation qu'elle envisage. En effet, pour mieux répondre aux attentes de ses lecteurs, notamment maghrébins, l'actuelle direction de l'IRMC a décidé d'un ambitieux et pertinent programme d'arabisation. Elle souhaite mener une politique de bilinguisme en matière à la fois de formation à la langue et de formation à la recherche. Les prochaines écoles doctorales seront bilingues ; et la direction ambitionne de faire de Tunis un centre de formation à la langue arabe à l'instar de l'IFPO au Moyen Orient. Il reste cependant à trouver un financement conséquent et durable pour un telle politique.

L'IRMC montre une bonne insertion dans le dispositif de recherche français comme dans le paysage tunisien. Les partenariats mis en place à l'occasion de nombreux programmes de recherche, d'actions de formation ou de cycles de séminaires en témoignent, tout comme la politique d'accueil de doctorants et de chercheurs étrangers (venus d'Europe, de France ou d'autres pays du Maghreb). Des cycles de conférences organisés en partenariat avec l'Institut français à Tunis ainsi qu'avec la bibliothèque et les archives nationales, permettent d'assurer une diffusion plus large des travaux des chercheurs de l'IRMC et de leurs collègues tunisiens ; l'IRMC semble ainsi avoir réussi à s'imposer comme un lieu de débats et de réflexion sur les changements actuels en Tunisie et au Maghreb.

Cependant, cette politique de partenariat souffre d'un manque de lisibilité à moyen et long terme. Ainsi, le rapport fourni ne permet pas de distinguer les institutions universitaires et de recherche tunisienne avec lesquels l'IRMC a noué des relations (mis en place des conventions), au-delà d'actions spécifiques de recherche ou de formation. Il est souhaitable de mettre en place un dispositif de partenariats engageant les différentes institutions dans une logique de collaboration à moyen et long terme, c'est-à-dire non restreinte au temps des programmes de recherche ; une telle politique pourrait faciliter la construction de projets conjoints. L'IRMC aurait ainsi la possibilité d'assumer pleinement son rôle de « relais » entre les institutions universitaires et de recherche françaises et européennes et leurs homologues tunisiens.

Pour ce qui est des actions de l'IRMC en Algérie, qui touchent actuellement essentiellement la formation, la mise en place de partenariats solides avec certaines universités constitue un gage de longévité pour une politique scientifique qui peine à se mettre en place (malgré un financement récurrent du SCAC). Si des difficultés liées aux contextes locaux existent, s'appuyer sur un nombre restreint de partenaires et d'institutions peut constituer une première étape avant de passer à une politique plus ambitieuse.

Appréciation sur l'interaction avec l'environnement social, économique et culturel

Les événements politiques récents (révolution tunisienne, guerre en Lybie) ont donné l'occasion aux chercheurs de l'IRMC d'occuper la scène médiatique et de remplir pleinement leur rôle d'expertise, largement sollicité par la tutelle MAEE, de même qu'ils ont renforcé la position stratégique de l'Institut comme « observatoire des changements du monde arabe ».

Le nombre important des colloques et l'accueil de doctorants et chercheurs parfois pour de courts séjours, répondent à la vocation d' « animation scientifique » inhérente aux IFRE.

Le rapport d'activités fait état de multiples manifestations, toujours liées aux programmes de recherche, mais ouvertes et délocalisées, même si elles tendent à se concentrer à Tunis. L'invitation récurrente de spécialistes français, tunisiens, européens ou maghrébins, pour des cycles de conférences organisés avec l'Institut Français de Tunisie, l'organisation de débats publics (dont l'un, le 4 février 2011, fut salué par la presse comme le premier débat sur la révolution) contribuent à ancrer l'IRMC dans la vie de la cité.

Appréciation sur l'organisation et la vie de l'unité

L'unité bénéficie d'une excellente dynamique de groupe et la parfaite intégration de tous les personnels (enseignants-chercheurs, chercheurs, personnel sous contrat, volontaires internationaux, doctorants) montre une équipe très volontaire avec une grande disponibilité. Cependant, le personnel de l'unité ne peut répondre à toutes les sollicitations et avoir plusieurs fonctions à la fois. Ses ressources humaines permanentes sont minimales (quatre



chercheurs). L'organisation de l'unité est cohérente avec son activité scientifique. Deux pôles d'activités – les publications et la formation – sont performants, en lien avec les disciplines en sciences humaines et sociales.

Des réunions de l'équipe toutes les six semaines garantissent la transparence de la politique suivie entre chercheurs et personnel permanent.

L'IRMC contribue, en partenariat avec la communauté scientifique notamment maghrébine et européenne, au développement de la recherche sur le Maghreb (Tunisie, Algérie, Libye, Mauritanie). Sa bibliothèque, riche de 30 000 volumes, permet de répondre à une meilleure connaissance du Maghreb et facilite les services rendus aux lecteurs. Elle est une référence dans le domaine des sciences humaines et sociales au Maghreb. Le développement d'une cellule « information scientifique et technique » serait un plus, en lien avec les publications des chercheurs ; cette cellule mettrait en œuvre l'environnement en ressources électroniques utile aux chercheurs, enseignants-chercheurs et doctorants de l'unité, leur permettant d'accomplir leurs missions et de favoriser la promotion des résultats de leurs recherches.

Le recrutement d'un chargé de valorisation et/ou médiation scientifique est souhaitable. L'étude et l'accompagnement des projets des chercheurs (appel à projet, collaboration de recherche, identification de l'innovation, aspects juridiques,...) est une priorité pour répondre aux appels d'offre de projets de recherche, à l'organisation de séminaires, de même qu'un appui à la recherche. La valorisation de la recherche est un domaine d'activité à fort potentiel de développement au sein de l'unité.

Appréciation sur l'implication dans la formation par la recherche

Entre 2008 et 2013, l'unité a été organisatrice de 12 formations doctorales. On note qu'elle a reçu sept doctorants par le biais des bourses d'aide à la recherche (02) et à la mobilité (05), et accueilli 18 doctorant(e)s de différentes disciplines venu(e)s de différentes universités européennes et Maghrébines (d'Algérie exclusivement).

L'IRMC est donc, sans conteste, un lieu de rencontres, d'échanges et d'initiation de jeunes doctorants européens à la recherche scientifique sur la Tunisie et le Maghreb en général. Le cas d'un doctorant boursier (BAR) de janvier 2007 à août 2009 à l'IRMC, recruté cette année même (Avril 2014) par la commission 40 du CNRS est un exemple et une preuve que ce passage et ces séjours « physiques » ont, sans doute, un impact fructueux pour l'avenir de la jeune recherche en sciences humaines et sociales sur le Maghreb. Ce passage est pour eux l'occasion d'assister plus assidûment aux divers séminaires et colloques organisés par l'unité, mais aussi de faire connaître leurs travaux et de s'entraîner à l'écriture et à la publication comme le montrent leurs participations « épisodiques » à la lettre de l'IRMC et au périodique local (*Maghreb et sciences sociales*). Ces séjours donnent aussi l'occasion à ces jeunes doctorants de côtoyer, et de très près, des chercheurs/enseignants maghrébins et européens confirmés.

Le souhait d'ouvrir un cours d'initiation à la langue arabe (intra-muros à l'IRMC ou mutualisé avec une institution locale) pour ces jeunes doctorants une excellente idée. Ce cours, s'il vient à être concrétisé, va sans doute attirer davantage de jeunes doctorants et surtout améliorer leur insertion dans le champ des études sur les sociétés maghrébines et *last but not least* atténuer leur « insécurité linguistique ».

L'annonce d'un atelier doctoral (à partir de janvier 2014) organisé par les doctorants et supervisé par deux chercheurs de l'unité est aussi un point fort de la nouvelle équipe en direction de la formation doctorale.

La bibliothèque connaît une fréquentation soutenue tout au long de l'année notamment par les universitaires tunisiens (24 lecteurs pour 26 places). Elle semble servir de carrefour à plusieurs autres manifestations de valorisation scientifique, d'échanges et de formations. Le comité d'experts encourage le service de la bibliothèque à organiser une mission annuelle et régulière pour l'achat de livres dans les foires internationales du livre qui se tiennent dans chacun des pays du Maghreb, afin d'alimenter la bibliothèque de façon régulière, complète, et surtout plus économique. Comme le livre maghrébin (de langue arabe ou française) ne circule pas entre les pays du Maghreb, la bibliothèque de l'IRMC peut ainsi devenir le seul espace de lecture qui concentre les publications de l'ensemble des quatre pays du Maghreb (Algérie, Libye, Maroc, Tunisie) et de la France.

Appréciation sur la stratégie et le projet à cinq ans

Le projet, à deux ans compte tenu des spécificités institutionnelles de l'unité, a été jugé pertinent, original, innovant par l'ensemble des experts. Ils ont salué notamment la volonté affichée d'instaurer le bilinguisme au cœur

des activités de l'unité. Le comité d'experts a jugé aussi très positive la volonté de ne pas renoncer à une ouverture régionale des programmes et des activités, malgré les difficultés liées au contexte, particulièrement en Lybie. Le renforcement scientifique de l'unité par l'arrivée de nouveaux chercheurs, annoncé par les tutelles, est une garantie

de développement et de consolidation du travail scientifique de l'unité. Le comité d'experts apprécie la solidité organisationnelle de l'équipe, la volonté affichée par la direction de rationaliser la politique de publication de l'unité. Le soutien des tutelles est une garantie de pérennisation des programmes de recherche. L'unité doit s'appuyer sur ce soutien pour développer des relations conventionnées, avec des partenaires institutionnels au plan régional, international, national (français), plutôt que l'organisation d'événements et d'opérations ponctuelles. Le renforcement de la présence de doctorants, l'implication de l'unité dans des écoles doctorales est l'une des clefs de cette pérennisation.

Le comité d'experts attire cependant l'attention sur le fait que ce programme dépasse pour l'instant largement les capacités financières et logistiques de l'unité et qu'il convient pour le remplir de mettre en place des moyens spécifiques dont la recherche semble, en l'état, encore peu avancée.



4 • Déroulement de la visite

Date de la visite

Début : mardi 3 juin à 14h00

Fin : mardi 3 juin à 19h00

Lieu de la visite : Visioconférence, salle du conseil

Institution : AERES

Adresse : 20 rue Vivienne

Déroulement ou programme de visite

14h00-14h30 : huis clos du comité d'experts

14h30-16h00 : visioconférence avec les personnels de l'IRMC à Tunis

16h00-16h15 : entretien par visioconférence avec la représentante des doctorants

16h15-17h00 : entretien avec les tutelles MAEE et CNRS

17h00-19h00 : huis clos du comité d'experts



5 • Observations générales des tutelles

La tutelle n'a pas souhaité apporter d'observations.